



Projet d'établissement 2018-2021

**Projet d'établissement
2018-2021
Projet condensé**



PROJET D'ETABLISSEMENT 2018/2021

Eléments de diagnostic

Situation du lycée à Crépy-en-Valois :

Ville qui voit sa population augmenter, de même que celle des villes et villages voisins : actuellement 1239 élèves et étudiants (+18% en cinq ans).

Cette augmentation est prévue pour être pérenne et durer au-delà du pic des naissances en 2000.

Le nombre d'élèves transportés et demi-pensionnaires va être en augmentation constante aussi.

Structure socio-professionnelle :

Pas de modification majeure à prévoir dans un avenir de 3 ans (10 % de boursiers)

Ressources humaines :

141 personnels dont 100 enseignants.

Résultats aux examens :

92.60 % en juin 2017, 5 baccalauréats préparés pour environ 353 élèves, le taux de réussite est en stabilisation, très au-dessus des taux attendus nationaux et académiques, 82.60 % au BTS MUC.

Orientation :

Taux d'accès des 2GT en terminale au-dessus des taux attendus : en juin 2017 4.4% de redoublement en 2GT, 15.25% de taux de réorientation en constante augmentation pour ce domaine et en constante diminution pour les redoublements.

Très bon climat scolaire.

Très nombreuses orientations post-bac au-delà de l'université :

Accès au CPGE, écoles d'ingénieurs, médecine ... : en très net développement.

Rayonnement, visibilité :

Très bon classement du lycée dans nombre de publications spécialisées.

Le projet d'établissement 2018-2021, conçu dans une année charnière de réformes du baccalauréat, du cursus lycée et de l'orientation post-bac, s'inscrit dans la dynamique du continuum bac-3/bac+3, et escompte poursuivre l'amélioration de la fluidité des parcours et des résultats des élèves, du climat scolaire, de l'ouverture aux cultures et à l'international (conformément au contrat d'objectifs 2017/2021).

Il en sera donné les moyens à travers la valorisation de la formation des personnels, de leur travail en équipe(s) ainsi que de l'équipement (notamment les nouvelles technologies) et du bâti. Il consistera à toujours davantage ancrer le lycée dans son territoire à travers des partenariats locaux et plus larges, avec le monde professionnel et les institutions, et donc à favoriser l'employabilité à courte et moyenne échéance.

Les fiches projets sont incluses à « la feuille de route », conçue en amont par l'ensemble des personnels, base de la réflexion stratégique et opérationnelle, co-élaborée dans une dynamique de Responsabilité Sociétale (RSE).

AXE 1 – FAVORISER LA PERSEVERANCE SCOLAIRE DE L'ECOLE AU LYCEE	AXE 2 – FAVORISER LA REUSSITE ET L'AMBITION	AXE 3 – DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE DE L'ACADEMIE ET VALORISER LES RESSOURCES
1/ Acquisition des fondamentaux et maîtrise de la langue Travail sur les consignes (toutes disciplines) Développer les compétences orales	1/ Organiser les parcours différenciés et adaptés aux profils des élèves Orientation en AP Présentation des filières et options (art danse, arts plastiques, latin et italienLV3), spécialités Certifications en langues vivantes Débats citoyens AP « prépa » et « AP « soutien » Accompagner les élèves porteurs d'un projet de poursuite d'études Déployer la politique de l'évaluation (devoirs communs, baccalauréats blancs oraux, écrits, devoirs surveillés)	1/ Maintenir un esprit de corps pour le lycée Amicale des personnels Animations récurrentes (journée déguisée, Téléthon, ...) pour les élèves et les personnels Action de la Maison des Lycéens (MDL)
2/ Utilisation et déploiement de l'outil numérique	2/ Liaison lycée/supérieur Carrefours des métiers et des formations / semaines de l'orientation Développer l'information sur certaines filières (STAPS, infirmier, arts...	2/ Mobilisation et formation continue des personnels Développer la mutualisation et la co-formation, le concept de structure apprenante
3/ Encourager et développer le travail par groupe d'élèves et l'accompagnement personnalisé Développer le tutorat entre élèves	3/ Favoriser l'équité et la solidarité Encourager les filles à la poursuite d'étude Egalité garçons/filles Développer l'ambition raisonnée Approfondir la civilité Inclusion du handicap	3/ Education à la santé et à la citoyenneté Formations PSC1 Point écoute Sensibilisation et vigilance accrue envers les phénomènes de discrimination Œuvrer toujours davantage à la cohésion et à l'esprit « lycée Jean Monnet »
4/ Approfondir la prévention du décrochage scolaire – donner envie Favoriser le repérage des difficultés en amont Systématiser la remédiation en cours d'année Favoriser les liaisons intercycles Liaisons collègue/lycée (pédagogie, orientation, vie de l'élève) Liaison lycée / enseignement supérieur	4/ Mobilité et ouverture à l'international Monnetkineko Semaines européennes britannique, hispanique, journée de l'amitié franco-allemande Voyages scolaires / appariements/ échanges Intervention de personnes extérieures dans la langue d'origine	
5/ Développer l'imagination, la créativité des lycéens, leur ouverture sur le monde et leur sens des responsabilités Encourager et valoriser les productions personnelles des élèves Poursuivre et déployer continûment la stratégie des sorties et voyages scolaires Poursuivre et développer le travail interdisciplinaire	5/ Relations avec le monde de l'entreprise Interventions de professionnels Visites d'entreprise Mini-entreprise	
<p style="text-align: center;">Ce projet condensé comporte les annexes suivantes : volet santé, volet éducatif, volet politique documentaire. Une feuille de route, détaillant les grands types d'actions, leurs objectif, calendrier et évaluation est adjointe à ce projet d'établissement.</p>		

PROJET D'ETABLISSEMENT 2018/2021 – VOLET SANTE

Constat :

Chaque année nous observons un décrochage scolaire et un absentéisme chez certains jeunes souvent liés à un mal être, une perte de l'estime de soi et qui peut conduire à une entrée dans une consommation de produits addictifs.

Objectif global :

Prévenir le décrochage scolaire, favoriser la persévérance scolaire de l'élève au sein du Lycée, et favoriser la réussite et l'ambition de tous.

Objectifs spécifiques

- Développer une politique de santé commune sur le territoire de Crépy-en-Valois :
Travailler avec le CESC inter-établissement qui axe son travail sur l'estime de soi depuis plusieurs années.
Accompagner la réussite de tous en multipliant les outils permettant aux élèves une prise en charge de leur difficulté et ainsi à améliorer la fluidité de leur parcours : PAP, PAI, PPRE, PPS... en équipe.
- Permettre aux élèves de comprendre les modes d'entrée dans les consommations de drogues... :
Privilégier les préventions qui font appel à une interactivité avec les élèves pour qu'ils puissent se sentir acteur de cette prévention : débats...
Permettre aux élèves de débattre sur le sujet et de développer des compétences leur permettant de faire des choix responsables.
« Prévention de la consommation de Cannabis ».
« Prévention des conduites addictives : dépendance, indépendance ».
- Eduquer à la santé mais aussi à la citoyenneté :
Former plusieurs dizaine d'élèves au PSC1 : Cette formation leur permet de savoir maîtriser les situations d'urgence, d'apprendre à faire attention à la santé de l'autre et de renforcer leur citoyenneté.
- Travailler avec les personnes formées à l'écoute des élèves dans l'établissement :
Repérage, écoute et orientation des élèves avec de grandes difficultés vers des structures extérieures.

PROJET D'ETABLISSEMENT 2018/2021 – VOLET EDUCATIF

« Placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel »

AXE 1 : Encourager la persévérance scolaire

Aspects structurels et matériels

- Les Locaux (réhabilitation et/ou investissement).
 - Eclairage à détection automatique : amélioration de la sécurité des circulations, économie d'énergie.
 - Accès et hygiène des sanitaires (certains espaces vétustes).

- Accueil des élèves :
 - Aménagement du hall (assises, bacs à plantes).
 - Installation d'un kiosque (totem) pour centraliser les informations dans le hall (complémentaire de l'écran).
 - Repérages des lieux : réflexions communes sur la signalétique (par exemple définir les secteurs par des pôles littéraire, scientifique... et remplacer les numéros de salle par des noms de femmes et hommes célèbres dans ces domaines).
 - Rendre la cour plus conviviale (aménagement paysagé).

Moyens : utilisation des filières du lycée ou appel à d'autres établissements (développement du partenariat)

Organisation

- Les Emplois du temps
 - Répartition des horaires et des disciplines équilibrés sur les 10 demi-journées.

- Horaires de l'établissement :
 - Réflexion sur la pause méridienne (la demi-heure de 12h10 à 12h40) pour allonger la durée des deux récréations jusqu'à 20 minutes chacune et équilibrer les services de restauration.

L'espace Vie Lycéenne

- Réorganisation de l'espace dans sa globalité :
 - Disposer de tous les espaces attenants à la Vie Scolaire.

- Aménagement des lieux d'étude :
 - Disponibilité des salles ;
 - Matériels, notamment informatique, à disposition des élèves.

- Aménagement d'un lieu de détente (type cafétéria) :
 - Equipement : distributeur de boissons (eau, boissons chaudes), piano, projet de décoration, de frises avec les élèves d'Arts plastiques.
- Moyens : projet de « Mini-entreprise » avec l'équipe BTS et/ou STMG*

AXE 2 : Amener chaque élève à se projeter dans un parcours ambitieux

Responsabilisation, acquisition et progression dans l'autonomie

- Expertise du CPE adaptée aux besoins spécifiques de chaque niveau :
 - Façon de travailler adaptée au niveau de l'élève (écoute, suivi, dialogue famille, confiance installée, aller vers l'autonomie) ;
 - Prendre le temps de l'accueil (les Intelligences Multiples) ;
 - Mesures disciplinaires en conformité avec le code de l'éducation (individualisation et graduation dans l'échelle des punitions et des sanctions) ;
 - Créer et mettre en place les mesures de responsabilisation (alternative à l'exclusion temporaire).

- Développement de la concertation pluridisciplinaire :
 - Accentuer et rétablir le dialogue ou échanges avec les collègues également acteurs de la vie lycéenne ;
 - Établir ou rétablir la médiation en cas de problématique disciplinaire ;
 - Éducation à l'image et aux médias ;
 - Développement d'un journal numérique.

Moyens : travail en lien avec les enseignants de l'EMC et les Professeurs-documentalistes

- Espaces de parole, liberté d'expression, temps d'échange selon des thématiques, animés par les CPE.

Citoyenneté participative

- Rôle des élus lycéens : quelle formation ?

- Développement des moyens de communication entre élus lycéens (casiers, panneau d'information).

- Aller vers une autonomie des instances lycéennes (CVL) et associative (MDL) :
 - Faire vivre les instances en-dehors des réunions officielles.

- Projet fédérateur : « Mieux se connaître pour mieux s'accepter » :
 - Journées à thème : journée déguisée, journée de l'élégance, journée des talents (compétences des élèves acquises hors les murs du lycée) ;
 - Cérémonie de l'engagement citoyen ;
 - Bal de promo (partenariat avec la commune de Crépy-en-Valois) ;
 - Carrefour de la prévention (associations humanitaires, associations contre les discriminations...).

AXE 3 : Rendre l'académie plus attractive

- Constituer un groupe de prévention des décrochages scolaires (GPDS) en lien avec les « adultes relais » formés du Point Ecoute
- Maintien de l'inter CESC (Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) : projet sur l'estime de soi
- Maintien du Réseau ado (phobie scolaire, comportements, addictions, santé physique et morale, ...)
- « Rompre l'isolement par les réseaux » : création d'un réseau CPE local (constitution issue de la FIL CPE de mars 2018)

PROJET D'ETABLISSEMENT 2018/2021 – VOLET POLITIQUE DOCUMENTAIRE

GESTION et ANIMATION D'UN CENTRE DE RESSOURCE

Constats et volontés	Perspectives et projets	Indicateurs / effets attendus	Evaluation
Offrir des ressources adaptées aux élèves et aux enseignants Promotion de la lecture Politique d'acquisition concertée Centre de ressource performant Le CDI comme lieu de travail et d'ouverture culturelle	Inclusion de tous les membres Communication intensive, prendre en compte les spécificités de l'établissement Veille documentaire et numérique Mise en valeur du fonds Expositions en lien avec les temps forts de l'année	Un fonds cohérent / utilisé Participation des enseignants à la politique d'achats Réactivité maximum en fonction des événements et thèmes nationaux	Taux d'emprunts Réservation du CDI / Utilisation par les enseignants pour des séances de recherche Statistiques et fréquentation

Axes du projet d'établissement :

Axe 1 : Favoriser la persévérance scolaire de l'école au lycée :

*Acquisition des fondamentaux et maîtrise de la langue
Utilisation et développement de l'outil numérique*

INFORMATION ET COMMUNICATION

Constats et volontés	Perspectives et projets	Indicateurs / effets attendus	Evaluation
Accès aux ressources optimum Un centre de ressource au cœur des pratiques	Développement du portail E-Sidoc Communication via LEO Initiation de nouvelles pratiques (consultation / communication du catalogue) Travail d'harmonisation de la base sur BCDI Coordination TV du hall	Utilisation accrue / automatisé d'E-sidoc par les élèves et les professeurs	Autonomie des élèves lors des recherches Activités au CDI diffusées et connues Retours des élèves et des collègues

Axe du projet d'établissement :

Axe 1 : Favoriser la persévérance scolaire de l'école au lycée :

Utilisation et développement de l'outil numérique

FORMATION ET PEDAGOGIE

Constats et volontés	Perspectives et projets	Indicateurs / effets attendus	Evaluation
Former les élèves de la 2 nd e au BTS à la maîtrise des outils informatiques et à l'autonomie dans la recherche documentaire et la restitution d'information	Proposer un maximum de créneaux et d'interventions en partenariat avec les collègues dans le cadre des TPE, de l'EMC ou de l'AP Elaboration de séances et co-intervention	Etre reconnu comme référent ou personne ressource Autonomie de l'élève dans ses recherches Automatisation des apprentissages	Taux d'utilisation et de réservation du CDI Implication dans les TPE (notation, passage des oraux, intervention) / Implication en tant qu'enseignant Evaluation sommative conjointement avec les collègues
S'inscrire dans les enseignements du lycée	Utilisation maximale espaces du CDI : mezzanine et rez-de-chaussée pour faire du CDI un lieu de travail et d'apprentissage		
Pôle de ressources incontournable pour l'orientation	Veille informationnelle en matière d'Orientation Séances et projets orientation 2 nd e / 1 ^{ère} en AP Préparation de la sortie au Forum du lycéen (Amiens) et carrefour des formations	Pôle indispensable en matière d'orientation Partenariat avec les Psy EN	Utilisation du kiosque et du site Onisep Demandes des collègues pour intervention ou séances concertées

Axes du projet d'établissement :

Axe 1 : Favoriser la persévérance scolaire de l'école au lycée :

*Acquisition des fondamentaux et maîtrise de la langue
Utilisation et développement de l'outil numérique
Encourager et développer le travail par groupes et l'accompagnement personnalisé
Développer l'imagination, la créativité des lycéens, leur ouverture sur le monde et leur sens des responsabilités
Favoriser les liaisons inter-cycles*

Axe 2 : Favoriser la réussite et l'ambition :

*Organiser les parcours différenciés et adaptés aux profils des élèves
Liaison lycée-Supérieur
Favoriser l'équité et la solidarité*

PÔLE CULTUREL

Constats et volontés	Perspectives et projets	Indicateurs / effets attendus	Evaluation
<p>Etre force de proposition en termes de projets et de pratiques culturelles</p> <p>Faire du CDI un lieu d'échange et de découverte culturelle pour les élèves</p>	<p>Réactivité et cohérence auprès des enseignants (connaissance des partenaires locaux et du bassin)</p> <p>Initier de nouveaux projets en veillant à toucher le maximum de disciplines</p> <p>Créer une curiosité culturelle chez les élèves</p> <p>Expositions de travaux d'élèves et de panneaux institutionnels</p> <p>Défi-lecture avec Betz : liaison 3^e / 2nde</p> <p>Concours poésie inter-établissements « Printemps des poètes » liaison collège / lycée</p> <p>Projet cinéma ACAP : liaison 1^{er} degré / LP / collèges / lycée</p> <p>Projet « Journalistes en herbe » avec la Communauté de communes du Pays-de-Valois et l'association Rock n'Oise</p>	<p>Etre au cœur des pratiques culturelles de l'établissement</p> <p>Inclusion du CDI dans les divers projets et dispositifs</p> <p>Reconnaissance des lieux et des personnes en 2nde pour les nouveaux élèves</p> <p>Partenariat accru et institutionnalisé entre les différents établissements du secteur</p> <p>Rapports privilégiés entre les différents acteurs et enseignants du secteur</p>	<p>Fréquentation et taux d'emprunts</p> <p>Retours des élèves</p> <p>Augmentation de la participation aux projets et dispositifs culturels</p>

Axes du projet d'établissement :

Axe 1 : Favoriser la persévérance scolaire de l'école au lycée :

Acquisition des fondamentaux et maîtrise de la langue

Encourager et développer le travail par groupes et l'accompagnement personnalisé

Développer l'imagination, la créativité des lycéens, leur ouverture sur le monde et leur sens des responsabilités

Favoriser les liaisons inter-cycles